



Conseil Communautaire du 24 juin 2026 CAZAUX D'ANGLES Procès-Verbal

Présents(es) :

Barbara NETO, Véronique COELHO, Jean-Pierre DOAT, Mauricette CAZES, Philippe DUCES, Hubert RAFFIN, Philippe GAVARRET, Fabienne BARBE, Véronique THIEUX LOUIT, Sandrine BROSSARD, Raymond MORERA, Frédéric BERTOLLA, Hélène LEON, Benoit DESENLIS, Jean-Charles COSTES, Xavier HUSSON, Philippe PEFFAU, Daniel PERES, Serge BACHELLERIE, Véronique BRANA, Robert CAMAZZOLA, Sophie CAUQUIL, Andrew CAVALIERE, Ophélie CAZES, Vannessa COUDERC, Christiane ESPIE, Gisèle FAUCHE, Fabien GHION, Gilles GUICHARD, Victor JAFFRES, Maëlle PUJO, Lisa GHIO.

Absents(es) ou excusés(es) :

Daniel DARROUX, Gérard MIMALE (Suppléante), André DE DIEGO (Suppléante), Philippe CAHUZAC, Didier LEVEQUE, Philippe CANTAN, William VILLENEUVE, Mikaël BORDERES (P. : P. PEFFAU), Gilles ZAUGG, Philippe ANDRIEU (P. : F. BERTOLLA), Anthony CHAULET (P. : V. BRANA), Laurent GEYRES (P. : A. CAVALIERE), Chantal GOULU MARTINAT, Isabelle MARIE (P. : L. GHIO), Francis FAURE, Benoît RIVIERE.

Mme la Présidente remercie l'assistance pour sa présence. Elle énumère les différents pouvoirs et transmet les excuses des délégués communautaires absents. Elle constate que le quorum est atteint et que le conseil communautaire peut donc valablement délibérer.

Mme la Présidente donne la parole à M. le Maire pour quelques mots d'accueil et une présentation succincte de sa commune cosmopolite qui s'étend sur 12,6 km² et est traversée par l'Auzoue et la Guiroue. C'est en 1821 que Cazaux d'Angles a absorbé les communes d'Ardens et de Mon-Gaillard. M. Gavarret rappelle que sa mère y fut institutrice, que lui-même est entré au conseil municipal en 2002 et a été élu maire en 2026.

A l'issue de ces quelques mots, Mme la Présidente propose de désigner M. Philippe GAVARRET comme secrétaire de séance.

1. Approbation du PV de la séance du Conseil communautaire du 15/04/2026 à Lupiac

Mme la Présidente propose à l'assemblée d'approuver la rédaction du PV du précédent conseil communautaire qui a eu lieu à Lupiac. M. Doat indique qu'il y a une erreur et qu'il a bien assisté à cette séance contrairement à ce qui est indiqué dans le compte-rendu. Il

demande que l'on corrige le PV en ce sens. Dès lors, le PV proposé est adopté à l'unanimité avec la correction demandée.

2. INFORMATION DES DECISIONS DE Mme LA PRESIDENTE

Dans le respect des responsabilités déléguées à Mme la Présidente conformément à la délibération actée lors de la séance du 15/04/2026, voici les décisions prises :

AVRIL 2026

- 16/04/2026 : Devis M2B Plein Ciel pour des fournitures de bureaux pour un montant de 418,10 € TTC
- 16/04/2026 : Devis Eure Film Adhésifs pour des fournitures à l'attention de la Médiathèque d'un montant de 265,12 € TTC
- 17/04/2026 : Devis Sodiscol pour des fournitures de ménage et d'hygiène pour la Casita d'un montant de 5 919,97 € TTC
- 17/04/2026 : Devis 10 Doigts de fourniture pour le Centre de Loisirs d'un montant de 55,60 € TTC
- 17/04/2026 : Devis Ateliers de l'Armagnac pour le remplacement d'un cylindre sur une porte du Complexe des Cordeliers pour un montant de 186,24 € TTC
- 23/04/2026 : Devis El Pizzinat Jardins et services pour l'entretien des espaces verts de la Maison de Santé pour un montant de 1 900 € TTC
- 23/04/2026 : Devis MJS Video pour des fournitures à l'attention de la Médiathèque pour un montant de 162,36 € TTC
- 23/04/2026 : Devis C3RB Orphée de fournitures pour la Médiathèque d'un montant de 109,20 € TTC
- 23/04/2026 : Devis Page à Page pour des achats d'ouvrages d'un montant de 551,95 € TTC
- 23/04/2026 : Devis Callicéphale Editions pour des achats d'ouvrage pour la Médiathèque d'un montant de 276,00 € TTC
- 23/04/2026 : Devis ASTER pour l'entretien du GRP pour un montant de 14 850,00 € TTC
- 23/04/2026 : Devis Sarl Aurensan Cavalière pour des travaux de maçonnerie sur une corniche en pierre sur le site des Cordeliers pour un montant de 1002,00 € TTC
- 27/04/2026 : Devis Association Chorale des Pops Castafiores du Gers pour une manifestation dans le cadre des animations du territoire, le 14 juin à Riguepeu pour un montant de 1 200 €
- 27/04/2026 : Devis du Spectacle Papapapapa par la Compagnie des Cadets de deux représentations les 12 et 13 juin 2026 pour un montant de 4 800 € TTC
- 27/04/2026 : Devis Climater Maintenance pour des réparations du système CTA et remplacement du compteur pour un montant de 1 242,96 € TTC
- 27/04/2026 : Devis Ciné 32 pour séance en plein air le 4 août 2026 à Castillon Debats pour un montant de 1 180,00 € TTC
- 28/04/2026 : Devis Transports Pagès pour un transports d'enfants au Moulin des Découvertes à Lartigue pour un montant de 539,00 € TTC
- 28/04/2026 : Devis de Mme Sauvaget Lasserre – Psychologue, Psychothérapeute - pour quatre séances d'analyse de pratiques de Mme Carlina Hintzche (RPE) pour un montant de 180 € TTC
- 28/04/2026 : Devis des « Jardins de Joséphine » pour une journée à la ferme (RPE) le 25 juin ou le 2 juillet pour un montant de 130 € TTC
- 28/04/2026 : Devis Lacoste Dactyl Bureau et Ecole
. 69,84 € TTC pour des fournitures pour les services administratifs

- . 181,19 € TTC pour des fournitures pour la Médiathèque
- . 158,98 € TTC pour du mobilier de rangement pour la Médiathèque
- 28/04/2026 : Devis Manutan collectivités pour l'achat d'un diable pliant aluminium d'un montant de 204,74 € TTC

MAI 2026

- 06/05/2026 : Devis EURL QUEMION pour enlever les gravas à la suite de l'effondrement d'une partie des dépendances de M. THIEUX pour un montant de 4 176 € TTC
- 06/05/2026 : Devis Panneau Pocket pour l'abonnement standard de 1 960 € TTC et de son extension Panneau Pocket + pour un montant supplémentaire de 750 € TTC
- 06/05/2026 : Devis pour 5 cartes cadeaux d'un montant de 400 € TTC
- 12/05/2026 : Devis du Parc Accrobranche d'Aignan pour le service jeunesse pour une sortie programmée le 17 juin prochain d'un montant de 218,18 € TTC
- 21/05/2026 : Devis Manutan pour deux stores enrouleurs occultants d'un montant de 291,29 € TTC
- 22/05/2026 : Devis GASCOVERT pour l'achat d'un voile ombragé et son kit de fixation d'un montant de 145,94 € TTC
- 26/05/2026 : Devis Sodiscol pour des fournitures de ménage pour la Maison de Santé d'un montant de 352,01 € TTC
- 26/05/2026 : 4 Devis Martin-Delbert (Agen) pour l'achat d'ouvrage pour la Médiathèque dont les montants sont : 765,38 € TTC, 493,87 € TTC, 420,10 € TTC et 868,19 € TTC

JUIN 2026

- 04/06/2026 : Approbation de l'offre de la SOCOTEC pour la mission de contrôle technique dans le cadre du projet d'aménagement des cabinets médicaux à la Maison de Santé pour un montant de 2 240 € HT soit 1,87 % du montant TTC des travaux
- 05/06/2026 : Devis des « Jardins de Joséphine » à Castillon Debats pour la Casita pour une soirée à la ferme de 17 h à 21 h pour un montant de 180 € TTC
- 05/06/2026 : Devis Publics Labos pour la Casita avec signature de la convention correspondante pour un montant de 518,72 € TTC
- 05/06/2026 : Devis du Parc Accrobranche du Lac d'Aignan pour un accueil du Centre de Loisirs le 28 août 2026 pour un montant de 276 € TTC
- 05/06/2026 : Devis SAS Grain de Sable pour des activités du centre de Loisirs sur la base nautique de Castéra Verduzan, le 7 août 2026 pour un montant maximum de 410 € TTC
- 05/06/2026 : Devis du Centre Aqualudique de la Ténarèze pour l'accueil de 12 enfants et 2 adultes d'un montant de 46 € TTC
- 05/06/2026 : Devis de l'Etoile Sportive Roméviennaise pour une animation Basket programmée le 07/07/2026 d'un montant de 164,50 € TTC
- 05/06/2026 : Devis de l'Association Condom Hand Ball Club pour une initiation d'un montant de 35 € TTC
- 05/06/2026 : Devis du Gîte de Gabarre pour un séjour en gestion libre de 4 jours pour 14 personnes pour un montant de 3 324 € TTC
- 05/06/2026 : Devis de l'Association « Les lumières de la Ville » pour l'accueil de 12 enfants du centre de Loisirs le 08/07/2026 pour un montant de 48 € TTC
- 05/06/2026 : Devis des « Archers de la Hire » pour une animation au Centre de loisirs pour un montant de 120 € TTC
- 05/06/2026 : Devis MJS Video pour l'achat de 2 boîtiers et 2 lecteurs DVD pour la Médiathèque d'un montant de 131,80 € TTC

DECISIONS ET ARRETES

- 28/04/2026 : AR_2026_72 Arrêté de mise en situation d'urgence THIEUX
- 11/05/2026 : AR_2026_80 Décision DDE PAPAPAPAPA
- 27/05/2026 : AR_2026_99 Délégation de signature DGS
- 05/06/2026 : AR_2026_101 Approbation du règlement de fonctionnement du Centre de Loisirs

3. FINANCES : Admission en non-valeur de créances éteintes

Mme la Présidente précise que les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la communauté de communes dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement.

En date du 08/04/2026, le Comptable Public a transmis la liste de pièces comptables pour un montant total de 9,00 €.

Le montant inscrit au budget primitif 2026, article 6541, a été fixé à 500,00 €.

La délibération proposée est cependant nécessaire afin d'autoriser la Présidente à effectuer les écritures comptables permettant l'admission en non-valeur des recettes pour un montant de 9,00 €. Elle est adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Mme Lisa GHIO.

4. FINANCES : Modification des tarifs des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) et du service Jeunesse

Dans le cadre du développement des services Enfance et Jeunesse, Madame la Présidente propose de fixer les tarifs comme indiqué dans la délibération jointe.

Il ne s'agit pas de modifier les tarifs applicables (pas d'augmentation) mais d'élargir l'offre en proposant des séjours au sein de notre Accueil de Loisirs, et de mettre en place des tarifs pour les garderies et A.L.A.E. des écoles de VIC-FEZENSAC.

Mme la Présidente, à l'occasion de cette proposition d'adoption des tarifs, explique au conseil communautaire les évolutions prévues dans les écoles de Vic-Fezensac et la décision de créer un ALAE à l'école élémentaire. Mme Brossard explique l'intérêt de la mise en place de l'ALAE et la volonté d'étendre progressivement l'ALAE à l'école maternelle de Vic-Fezensac et l'école de Marambat, puis Lupiac et Riguepeu si les élus des communes le souhaitent.

Mme Brossard présente également le nouveau dispositif des séjours proposés par l'ALSH en expliquant l'intérêt que cela représente pour les jeunes du territoire dans l'apprentissage de l'autonomie et l'expérience d'un premier départ hors de la famille.

□ **0 Tarifs de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et des séjours :**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 617	618 à 850	851 à 1099	+ de 1100	
1/2 journée sans repas	1,50 €	2,50 €	3,50 €	5,00 €	5,50 €	+ 1,00€
1/2 journée avec repas	2,50 €	3,50 €	4,50 €	6,00 €	6,50 €	+ 1,00€
Journée avec repas	3,00 €	5,00 €	7,00 €	10,00 €	11,00 €	+ 2,00€
Séjour 5 jours / 4 nuits	30,00 €	50,00 €	70,00 €	100,00 €	110,00 €	+10,00 €

□ **Tarifs des Garderies et A.L.A.E. (accueil de loisirs associé à l'école) de VIC-FEZENSAC**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
QF CAF	0 à 450	451 à 617	618 à 850	851 à 1099	+ de 1100
Forfait à la période (de vacances à vacances)	8,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €

□ **Tarifs annuels du Service Jeunesse (dont Centre de Loisirs associé au Collège – C.L.A.C.) :**

	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif hors CCAF
QF CAF	0 à 450	451 à 850	+ 851	
Adhésion annuelle au Service Jeunesse	5 €	10 €	15 €	+ 2,00€

Les tarifs proposés sont validés à l'unanimité.

5. AFFAIRES GENERALES : Désignation d'un référent déontologue

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales permet à tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local.

Après l'avoir consulté, Mme la Présidente propose de reconduire M. Benoît COURTIAUD dans cette fonction. La délibération correspondante est validée à l'unanimité.

6. AFFAIRES GENERALES : Modification de la désignation des délégués au SABA

Madame la Présidente informe l'assemblée qu'une erreur a été commise sur le nombre de délégués désignés au sein du Syndicat d'Aménagement de la Baïse et Affluents (SABA). Concernant la Communauté de communes, il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

Madame la Présidente propose les délégués suivants :

- Titulaires : DAGUZAN Philippe (Saint-Paul de Baïse) et ZAUGG Gilles (Rozès)
- Suppléants : BILLIERES Denis (Bezolles) et CASSERON Jean-Pierre (Mirannes)

La délibération corrective est adoptée à l'unanimité.

Arrivée de Mme Véronique THIEUX LOUIT

7. AFFAIRES GENERALES : Acquisition de l'emprise foncière assiette du projet de Pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse auprès de la commune de Vic-Fezensac

Dans le cadre du projet de construction du Pôle Enfance Jeunesse, Madame la Présidente rappelle que la Communauté de communes D'Artagnan en Fezensac doit se porter acquéreur d'une maison sis 8 avenue d'Elusa et de plusieurs parcelles situées rue des Écoles et avenue d'Elusa auprès de la mairie de Vic-Fezensac.

Le montant de cette opération s'élève à 121 905 €.

En effet, l'évaluation des Domaines à 128 000 € autorise une marge d'appréciation de 10 %.

La délibération fixant les conditions de cet achat est adoptée à l'unanimité.

8. AFFAIRES GENERALES : Établissement de la liste de propositions des personnes appelées à siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Madame la Présidente informe l'assemblée que, conformément au 1 de l'article 1650 A du code général des impôts (CGI), il est prévu dans chaque établissement public de coopération intercommunal (EPCI) à fiscalité professionnelle unifiée (FPU) une commission intercommunale des impôts directs (CIID).

Cette commission est composée :

- du Président de l'EPCI ou d'un vice-président délégué, président de la commission ;
- de 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants.

Ces commissaires sont désignés par les soins de la DGFIP à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil communautaire.

C'est la raison pour laquelle il est demandé au Conseil communautaire de D'Artagnan en Fezensac de dresser une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions prévues à l'article 1650 A du CGI (40 propositions à savoir 2 x 10 titulaires et 2 x 10 suppléants).

- M. CABANNES André (V.)
- Mme DASTE Marie-Christine (V.)
- M. LAFARGUE Jacques (V.)
- M. ROZZOTI Henri (V.)

- M. PUPIN Bernard (V.)
- M. AGUT Alain (V.)
- M. MAUNIER Louis (V.)
- M. CAHUZAC Bernard (V.)
- M. Thierry LINÉ (C. d'A.)
- M. Philippe CAHUZAC (J.)
- Mme Isabelle FOURQUET (L.)
- Mme Karine BEL (Caillavet)
- M. Mikaël BORDÈRES (P. V.)
- M. Frédéric BERTOLLA (P.)
- M. PERARD Bernard (V.)
- Mme LOUIT Eliane (V.)
- M. DANEL Christophe (V.)
- M. BRUNET Pierre (V.)
- M. PAGNAC Patrick (V.)
- M. VUILLEMIN Jean-Claude (V.)
- M. MOTHE Jean-Paul (V.)
- M. BARTHE Jean (V.)
- Mme LAILLE Cindy (J.)

9. Questions Diverses

- Panneau Pocket :

Mme la Présidente donne la parole à M. Desenlis, vice-Président en charge notamment du numérique. Il rappelle que la collectivité finance le logiciel depuis maintenant deux ans. Il propose de nouveaux codes et accès aux nouveaux élus. Il indique la possibilité d'organiser une formation complémentaire si le besoin existe. En effet, Panneau Pocket dispose de nombreuses fonctionnalités qui sont très peu utilisées comme la mise en place de widgets pour un accès rapide à certaines informations, la possibilité de géolocalisation, l'envoi de mails directs au secrétariat, la faculté de donner en direct des informations ou des avertissements...

- Plan communal de sauvegarde :

M. Desenlis poursuit son intervention sur ce thème en rappelant que le PCS est un document obligatoire. Une réactualisation est nécessaire avec le renouvellement des mairies. Mme la Présidente demande à ce qu'un état des lieux des communes soit fait. Elle répond favorablement à l'interrogation de M. Husson sur l'association de conseillers municipaux à la démarche.

- Chats errants :

M. Gavarret soulève le problème de la divagation des chats non stériliés et demande à Mme la Présidente quels sont les dispositifs qui existent, quels sont les financements possibles, quels sont les acteurs à contacter ...

Mme la Présidente lui précise que les chats errants restent de la responsabilité de chaque commune. Lors du mandat précédent, elle avait proposé d'allouer une somme sur le

budget général de la communauté de communes pour la stérilisation des chats errants, ce qui n'avait pas été validé par le Conseil communautaire.

Elle encourage les communes à contractualiser avec la fondation 30 Millions d'amis pour le financement des stérilisations à hauteur de 50 %. Elle propose aux maires de se rapprocher de Mme Nathalie Rata, en charge de ce dossier au sein de la communauté de communes pour tout renseignement complémentaire, pour la liaison avec la SPA du Gers ou le prêt de piège. A ce propos, Mme Ghio met en garde sur la capture des chats sauvages faisant part d'une expérience malheureuse de capture d'un chat forestier, espèce protégée.

Mme Couderc qui représente D'Artagnan en Fezensac au Syndicat Mixte des 3 Vallées (SM3V), gestionnaire de la mission fourrière animale, indique qu'elle se tient également à la disposition des élus.

- Canicule :

M. Bertolla évoque la gestion des bâtiments dans cette période de canicule. Mme la Présidente indique que la plupart des bâtiments publics ne sont pas équipés de climatisation. Pour la communauté de communes, la crèche et le centre de loisirs disposent de locaux climatisés. Pour les écoles, les communes ont dû s'adapter.

M. Husson rebondit sur l'information diffusée aux maires et regrette que l'État n'ait pas mis en place un système de communication à plus grande échelle ce qui aurait pu éviter les copier-coller des communiqués.

Mme Cazes regrette que les locaux pourtant récents de la communauté de communes ne soient pas climatisés. Mme la Présidente relativise car les bureaux administratifs de la communauté de communes sont assez frais toute l'année. La médiathèque dispose d'horaires d'été. M. Doat insiste sur la Maison de Santé. Mme la Présidente souligne que dans le cadre de l'aménagement des nouveaux cabinets de l'étage, des devis de climatisation de l'espace ont été demandés, notamment pour l'étage.

- Déchèterie :

M. Raffin s'interroge sur le nouveau fonctionnement de la déchèterie de Vic-Fezensac avec la création, imposée par Trigone, de comptes usagers qui pourrait poser question sur la réglementation RGPD.

M. Doat redoute le risque de dépôts sauvages en raison de l'obstacle numérique que peut rencontrer une partie des administrés même si le guichet « France Services » du Fezensac et la communauté de communes ont accepté de jouer le jeu et de procéder à l'accompagnement à la création de compte pour les usagers.

La séance est levée vers 23 heures.

La Présidente,

Barbara NETO

Le secrétaire de séance,

Philippe GAVARRET